

Année scolaire 2025 / 2026



## LISTE DE MATERIEL CE2

Chers parents,

Afin de débiter l'année dans les meilleures conditions, veuillez munir votre enfant de la totalité du matériel dès la rentrée.

Merci de marquer tous les objets au nom ou aux initiales de l'enfant y compris sur les stylos, les crayons de papier, les feutres, les crayons de couleur et le matériel d'arts plastiques.

Une trousse contenant:

- 1 stylo bleu effaçable type Frixion ou Papermate (ou stylo plume avec un effaceur et des cartouches d'encre)

(pas de stylo à bille bleu)

- 3 recharges encre bleue pour le stylo Frixion
- 1 stylo à bille **vert, rouge, noir** de bonne qualité
- 2 surligneurs
- 1 crayon de papier HB **de bonne qualité**
- 1 taille-crayons avec réservoir
- 1 gomme blanche
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds
- 1 stick de colle grand format
- 2 feutres effaçables pour ardoise (bleu ou noir)

- Pas de boîte de réserve en classe pour les CE2. Merci de vérifier régulièrement le contenu de la trousse à la maison.

**Un cartable** suffisamment grand pour contenir un classeur grand format. (Cartable sans roulette conseillé)

- 1 règle graduée transparente rigide (30cm)
- 1 ardoise blanche avec un effaceur
- 12 crayons de couleurs de bonne qualité dans une trousse
- 12 feutres de coloriage dans une trousse
- 1 bloc à dessiner (feuilles détachables)
- 1 **trieur** en plastique 6 compartiments
- 1 grand classeur 2 anneaux à levier format A4 à **dos étroit (5cm)**
- 1 série de 6 intercalaires en carton (format A4)
- 1 **agenda** (pas de cahier de texte)
- 1 boîte de mouchoirs
- 1 paire de baskets tenant bien aux pieds **dans un petit sac en tissu**

**portant le nom de l'enfant**

- 1 équerre transparente
- 1 compas \*



*\*Compas de ce type conseillé : à mine, en métal, système de verrouillage des branches*

**Autres achats:**

Des fichiers élèves seront commandés par l'école et à régler à la rentrée.

**Assurance** : prévoir une attestation « responsabilité civile » et « individuelle accident » pour la rentrée.

**Vous avez la possibilité de participer à la coopérative scolaire**, ceci d'une manière facultative. Cette participation est nécessaire pour les sorties scolaires tout au long de l'année et nous vous en remercions d'avance.

BONNES VACANCES A TOUS !

RENTREE DES CLASSES le lundi 1er SEPTEMBRE 2025 à 8h15

